

SERVICES AUX SENIORS

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

LA TÉLÉ ASSISTANCE

Pour votre sécurité ou celles de vos parents, vous pouvez vous doter d'un système de télé assistance. Service payant réservé aux plus de 60 ans ou handicapées habitants Mantes-la-Jolie. Le dossier de demande est à retirer auprès du Service Seniors.



[Téléchargez la demande de télé assistance \(07/2022\) ici](#)

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Service payant réservé aux plus de 60 ans ou handicapées habitant Mantes-la-Jolie. Fournir l'avis d'imposition
Délai de 48 heures pour une première mise en place



[Demande de modification de repas](#)

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Si vous avez besoin d'une aide pour votre ménage ou vos courses, la Ville n'assure pas le service d'aide à domicile mais une liste non exhaustive des associations ou du secteur privé peut vous être transmise sur simple demande. Contactez le service Seniors.

AIDES SOCIALES

Toutes les prestations d'aides sociales aux personnes âgées sont instruites au sein du Centre Communal d'Action Sociale CCAS situé à l'Agora. Un interlocuteur unique pour un service plus efficace.

L'aide sociale comprend l'instruction des dossiers suivants :

- > l'allocation personnalisée à l'autonomie
- > l'allocation de solidarité aux personnes âgées
- > les hébergements en établissement
- > l'obligation alimentaire
- > l'aide-ménagère

S'y ajoutent les aides mises en place par la Ville (sous conditions) :

- > les tickets de bus gratuits
- > l'allocation énergie
- > le Pass Navigo

Ce service est ouvert :

- > le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h30
- > le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Desservi par plusieurs lignes de bus, disposant d'un parking public, l'Agora est une structure facile d'accès.



Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au 01 34 00 11 12 ou sur site :
Agora, 254 boulevard du Maréchal-Juin.

Attention : pour le portage des repas, la téléassistance et la Résidence Autonomie Henri-Clerisse, contactez le service seniors.

CENTRE D'INFORMATION RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Pour obtenir un rendez-vous en Mairie :

Téléphone: 0820200701

MAIA YVELINES

La Maia (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) offre un accompagnement aux personnes en situation complexe qui souhaitent continuer de vivre à leur domicile.

1, rue de la Somme

78200 Mantes-la-Jolie

Tél. : **01 34 74 17 58**

PAT - PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL – SEINE AVAL ANTENNE OUEST

1, rue de la Somme

78200 Mantes-la-Jolie

Tél. : **01 39 07 79 04**

Horaires d'ouverture :

Accueil téléphonique et physique